



# Le royaume du Maroc a lié son destin aux migrations

**Pierre Vermeren**

DANS **HÉRODOTE 2019/3 N° 174**, PAGES 209 À 224

ÉDITIONS **LA DÉCOUVERTE**

ISSN 0338-487X

ISBN 9782348045769

DOI 10.3917/her.174.0209

Date de mise en ligne : 28/11/2019

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-herodote-2019-3-page-209?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# Le royaume du Maroc a lié son destin aux migrations

*Pierre Vermeren*<sup>1</sup>

Mieux que d'autres pays de la région, le Maroc semble entrer en résonance avec la thématique de ce numéro « Nations et migrations ». Le royaume est en effet, en ce début de XX<sup>e</sup> siècle, au cœur des problématiques migratoires mondiales. Devenu un grand émetteur d'émigrés depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, il se situe, au même titre que la Turquie ou le Mexique, sur la ligne de faille et de contact, qui sépare le vieux monde industriel du Nord des pays du Sud émetteurs de migrants, vers laquelle ils convergent. Depuis peu, et bien que n'ayant cessé d'émettre des migrants ni de vivre en partie grâce aux revenus de ses émigrés, le Maroc est devenu, comme les autres pays d'Afrique du Nord, une terre d'accueil des migrants subsahariens, un mouvement qui ne fait que commencer. Ce sont les clefs de son positionnement international sur les questions migratoires, qui lui a valu d'accueillir à Marrakech, sur son sol, la conférence internationale de l'ONU sur les migrations en 2019. Revenons sur cette histoire assez récente.

À l'indépendance marocaine en 1956, le Maroc compte 11 millions d'habitants et moins de 50 000 émigrés en France. En 2019, le royaume compte 36 millions d'habitants, et possède de surcroît une diaspora de 7 à 8 millions de nationaux ou d'ayants droit<sup>2</sup>.

Pour être tout à fait exact, il faut ajouter qu'en 1956 le Maroc comptait plusieurs dizaines de milliers de ressortissants en Algérie française, notamment des milliers de Rifains établis en Oranie pour le travail de la vigne depuis le

---

1. Professeur d'histoire des mondes arabes et berbères contemporains à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

2. Si plus de la moitié des 2,5 millions de Marocains de France ont obtenu la nationalité française, ils restent néanmoins marocains de droit si leur ascendance est marocaine.

XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que des frontaliers attirés par les conditions de vie du pays. Plus de 80 000 Algériens étaient en outre établis au Maroc, où ils bénéficiaient de privilèges de la nationalité française. Ces communautés croisées ont été expulsées par vagues à trois reprises : en 1963 lors de la guerre des sables entre le Maroc et l'Algérie, puis en 1975 au début de la guerre du Sahara, et enfin en 1994 lorsque le Maroc a définitivement fermé sa frontière commune avec l'Algérie. De sorte qu'Algériens et Marocains, qui sont voisins et parfois cousins, vivent en vases clos.

Toutefois, plus d'un Marocain sur cinq vit à l'étranger. Cette très forte dépendance du Maroc à l'émigration n'est pas le fruit du hasard, mais d'une stratégie qui s'est progressivement construite sous les règnes de Mohammed V et Hassan II, avant de devenir une véritable affaire d'État sous le règne de Mohammed VI. Le Maroc continue d'exporter des habitants jusqu'à nos jours puisque, à l'inverse de l'Espagne ou de l'Italie, l'échec de sa stratégie de développement n'a pas permis d'inverser le flux migratoire. En revanche, depuis les années 1990, il a complexifié son rapport aux migrations internationales en devenant, d'une part, un pays de transit, notamment pour les Africains qui tentent leur chance d'accéder à l'Europe par le détroit de Gibraltar, et, d'autre part, un pays d'immigration pour des ressortissants subsahariens, ce qui a été acté par deux vagues modestes mais inédites de régularisation de clandestins subsahariens, en 2014 et 2016, à l'initiative du roi (soit 40 000 personnes).

Mais le Maroc, dans le champ des migrations internationales, n'est pas qu'un lieu de départ, d'installation ou de transit : le royaume chérifien a en effet intégré la composante migratoire et les ressources matérielles, monétaires et politiques qu'elle procure à sa stratégie de développement et de croissance, de sorte que ce pays à revenus intermédiaires, dont l'économie est très extravertie, est devenu un des pays du monde les plus dépendants des migrations internationales.

## Une puissance migratoire tardive

### *La grande migration intérieure vers Casablanca*

Le Maroc est tardivement entré dans l'histoire des migrations internationales à l'époque contemporaine. Un certain nombre de préalables étaient nécessaires. Entouré depuis l'époque moderne par deux puissances ennemies, l'Empire ottoman à l'est, et l'Espagne et le Portugal catholiques au nord, le Maroc a résisté des siècles durant aux menaces d'interventions extérieures et d'occupation de son sol. Cette résistance est tour à tour galvanisée par le sultan calife, les marabouts et

cheikhs de zaouïa<sup>3</sup>, ou les cheikhs et amghars<sup>4</sup> de tribu. Au XX<sup>e</sup> siècle, la conquête méthodique du pays par l'armée coloniale française – l'armée d'Afrique –, entre 1905 et 1934, a progressivement désarmé les 400 tribus marocaines, laissant l'opportunité aux hommes en surnombre – faute du service des armes – de tenter leur chance à l'extérieur de la tribu. Plusieurs opportunités s'offraient concurremment : le travail de la vigne en Oranie pour les Rifains ; l'enrôlement dans l'armée coloniale, fortement accru pendant les deux guerres mondiales, dans le Moyen Atlas ; les mines des deux côtés de la frontière algérienne ; la migration de proximité vers les villes devenues coloniales (Rabat, Fès, Tanger, Marrakech, Agadir...) ; et surtout la recherche d'un emploi dans la ville champignon de Casablanca, sur laquelle Lyautey a jeté son dévolu pour forger la vitrine de la modernité et de l'industrialisation françaises en Afrique du Nord.

Durant un long XX<sup>e</sup> siècle, Casablanca est passée de 20000 habitants en 1905 à 3,4 millions en 2014 (et même 4,3 millions pour le Grand Casablanca). Cette croissance impressionnante a propulsé la ville au premier rang en Afrique du Nord dès le milieu du XX<sup>e</sup> siècle : sa croissance a été essentiellement importée par l'installation constante et durable de populations venant des tribus du Maroc des montagnes (l'arc atlassique), du Maroc du plateau central (la meseta), et du Sud chleuh (Sous, Haut et Anti-Atlas, pré-Sahara). Des millions de migrants sont venus s'installer dans la métropole qu'ils ont bâtie et habitée. Au début des années 1950, Casablanca dépasse 400000 habitants : elle abrite plus de la moitié des Européens du Maroc, soit 200000 (Algériens compris), un tiers des Juifs marocains (85000) et près de 150000 Marocains musulmans. La métropole compte le tiers des urbains du Maroc.

Cette ville riche, dont les niveaux de vie et la modernité technique et industrielle sont alors égaux ou supérieurs à la France<sup>5</sup>, attire l'essentiel de l'immigration par les salaires redistribués, rendant inutiles les départs vers la métropole, et *a fortiori* vers l'Espagne plus pauvre que le Maroc des grandes villes littorales. Depuis les années 1930, les Marocains pauvres qui arrivent de l'intérieur s'entassent d'abord dans les « bidonvilles » qui ceinturent la ville (où ce mot a été inventé), car ils excèdent en nombre les logements sociaux pourtant construits de plus en plus rapidement à la demande des autorités.

3. Le cheikh de la zaouïa est le chef en titre d'un sanctuaire (zaouïa) d'une confrérie islamique soufie.

4. L'amghar est l'équivalent du cheikh arabe ou chef de tribu dans les tribus berbères.

5. Dans son « Que sais-je ? » *L'Économie de l'Afrique du Nord* publié en 1963, René Gallissot remarquait que les Français du Maroc avaient un pouvoir d'achat (PIB) supérieur de 10 % aux métropolitains, à l'inverse des Français d'Algérie (dont le niveau était de 90 %). La moitié des Français résidant au Maroc vivant à Casablanca, où se concentrait l'essentiel de l'industrie, il est certain que ce pouvoir d'achat y était encore un peu plus élevé.

De sorte qu'à la fin de la période coloniale franco-espagnole – qui prend fin en mars et avril 1956 – il n'y a qu'un nombre infime de Marocains à l'extérieur du Maroc. Les plus nombreux sont les Rifains en Algérie (15 000 à 20 000), de manière temporaire puis permanente dans l'agriculture, tandis que quelques dizaines de milliers de Marocains travaillent en métropole, notamment dans les mines du Nord-Pas-de-Calais. Vers 1960-1962, ils seraient 50 000, essentiellement en provenance du Sous, et secondairement du Rif, certains rejoignant leurs anciens patrons d'Oranie (en Corse ou dans le Sud).

### Le départ et l'expulsion des minorités nationales et religieuses

En 1955, le Maroc compte 10,5 millions d'habitants. Sa population a doublé sous le protectorat français, et il entre dans la phase la plus rapide de sa transition démographique : la population s'accroît de 3,5 % par an. En trente ans, sa population a plus que doublé, atteignant 22,6 millions d'habitats en 1985. Mais, à la différence de 1956, le Maroc a perdu à cette date la quasi-totalité de ses minorités religieuses et nationales. Le royaume comptait en effet, en 1955, 7 % de populations juives endogènes, françaises (dont les Algériens) et européennes (dont les Espagnols) : en 1985, ces populations sont résiduelles, résultat d'un double mouvement. Les Européens ont quitté le pays entre 1956 et les années 1960, et la grande majorité des israélites marocains (265 000 en 1948, soit la plus grosse communauté d'Afrique du Nord) l'ont fait entre 1948 et 1957.

Le départ des communautés européennes du Maroc est lié à la décolonisation. Il n'est pas aussi spectaculaire que celui des Européens d'Algérie. Mais s'il est un peu plus étalé dans le temps, il n'en est pas moins efficace, frappant les 350 000 Européens du Maroc français (dont 80 000 Algériens), et les 150 000 Espagnols de la zone attribuée à l'Espagne (non comptés les 100 000 Espagnols de Ceuta, Melilla et du Sahara, demeurés tardivement ou jusqu'à nos jours espagnols). À l'inverse, les Européens qui se sont installés au Maroc dans les années 1960 et 1970 étaient surtout des coopérants européens, secondairement arabes, dont la population a fondu dans les années 1980. Ce sont donc près de 500 000 personnes qui ont définitivement quitté le Maroc dans les années 1960.

Le Maroc a par ailleurs perdu sa principale minorité religieuse, les israélites, dont la population est passée de 265 000 membres en 1948 à 5 000 en 2007 (hormis Ceuta et Melilla). L'essentiel de cette population, soit 240 000 personnes, a quitté son pays entre 1948 et 1963 : 30 000 sont partis en Europe ou en Amérique, et 210 000 en Israël. Un tiers de ces derniers a quitté le Maroc à la fin du protectorat français, suite de la première guerre israélo-arabe (1948-1957), et les deux tiers entre 1958 et 1963. Entre 1961 et 1963, 84 000 Juifs marocains ont fait l'objet d'une transaction entre

l'État marocain et l'État d'Israël (qui a rapporté 4,2 millions de dollars aux dirigeants du Maroc) [Bensimon, 1991]. Les quelques dizaines de milliers de Juifs marocains subsistants ont peu à peu quitté le pays, comme après 1967. On peut ajouter qu'une centaine de milliers d'Algériens ont été expulsés par vagues depuis 1963 (en réponse aussi à des vagues d'expulsions de Marocains d'Algérie).

Au total, le Maroc a été un grand émetteur de migrants dans les années 1950 et 1960, perdant la majeure partie de ses élites économiques et administratives, mais aussi de ses urbains. Ces départs massifs ont créé dans les villes marocaines un mouvement de réappropriation et d'échange des biens immobiliers, et un appel d'air migratoire important pour les ruraux, qui y ont remplacé les populations sur le départ. Il est probable que cela a retardé de vingt ans l'émigration marocaine de masse vers l'Europe. Même si celle-ci prend un nouvel élan en 1963, la grande migration marocaine débute véritablement dans les années 1980, avec la grande sécheresse.

Relevons que les Marocains d'Israël ne perdent pas leur nationalité d'origine, et qu'ils ont pris une grande importance dans les relations entre le Maroc et ce pays. Hassan II a entretenu une relation complexe mais assez proche avec Israël, usant des Marocains qui y constituaient la première communauté nationale (jusqu'à l'arrivée des Russes dans les années 1990), qu'il appelait souvent « mes juifs... ». Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, 800 000 Juifs d'origine marocaine (sur 1 million) résident en Israël et sont toujours dénombrés par le Maroc au titre de ses émigrés dans les statistiques nationales.

### Une migration lente jusqu'aux années 1970

Le Maroc connaît donc une faible émigration de ses nationaux musulmans dans les années 1960. Il n'existe alors pas de pression, ni de frein particulier à la libre circulation, ni de tension sur les frontières : la migration est libre avec l'Europe. Il est seulement de coutume que les travailleurs migrent avec un contrat de travail. C'est dans ce cadre que la France signe en 1963 avec le Maroc une convention migratoire qui fait du royaume un pourvoyeur de main-d'œuvre de l'économie française [Belbah et Veglia, 2003]. Pour onze ans, le Maroc devient un pourvoyeur attiré d'une France qui autorise ses entreprises à y prospecter. Quelques centaines de milliers de contrats de travail à plus ou moins longue durée sont signés par des travailleurs marocains (vers la sidérurgie du Nord ou les usines automobiles d'Île-de-France).

L'émigration n'apparaît pas encore comme une nécessité pour le royaume, mais comme une source de travail et de revenus qui bénéficie à des hommes, et derrière eux à leurs familles et à leurs communautés villageoises, surtout dans les régions du sud du pays et du Rif, les plus rurales et les plus déshéritées. La prise

en charge de l'émigration marocaine par les autorités nationales ne semble pas l'objet d'attention, puisqu'elle apparaît à tous comme transitoire. Casablanca, qui grossit rapidement et s'industrialise (notamment dans le textile et les industries agroalimentaires et métallurgiques), dépasse le million d'habitants dans les années 1970. L'armée et les services publics créent alors plusieurs centaines de milliers d'emplois. Le Maroc ne connaît pas le chômage des jeunes jusqu'en 1979 et l'optimisme du développement porte la société.

D'après les statistiques françaises, quand la France allait suspendre l'immigration du travail, au milieu des années 1970, 302 302 Marocains y sont installés en décembre 1974. En une dizaine d'années, l'émigration vers la France a été multipliée par six. Qui sont ces immigrés qui constituent l'essentiel de la diaspora marocaine ? Ce sont d'abord de jeunes hommes, seuls en grande majorité (il n'y a que 20 % de femmes). Parmi eux se recrutent trois principaux types d'émigrants qui s'installent temporairement ou durablement en France. La première catégorie, la moins nombreuse et la plus mouvante, est celle des étudiants. Ils sont pratiquement 30 000, inscrits en permanence en France depuis les lendemains de l'indépendance jusqu'à la fin du siècle. Dans les années 1960, le Maroc a une petite université, mais la plupart des formations scientifiques et techniques sont assurées en France : ingénieurs, médecins, cadres scientifiques, statisticiens, cadres commerciaux encore rares, docteurs en sciences, etc. Après plusieurs années en France, où ils ont réalisé tout ou partie de leurs études, ils rentrent au pays, parfois avec une épouse française, souvent dans l'administration ou les entreprises publiques, et constituent l'armature intellectuelle du nouveau Maroc. Les taux de retour sont très élevés dans ces deux décennies.

Les deux autres catégories sont constituées de fellahs, presque toujours analphabètes. Ils sont souvent originaires du Rif voire d'Oranie, parfois des plaines du nord du Maroc (Gharb et région viticole de Meknès) ; certains suivent leurs anciens patrons français qui s'installent dans le sud de la France, en Corse, ou dans la vallée de la Garonne. Le Rif étant privé d'investissements par Hassan II depuis 1961<sup>6</sup>, il n'y

---

6. Des tribus rifaines, après l'indépendance du Maroc, se sont soulevées par deux fois – fin 1958 et début 1959 – pour exiger leur retour à leur régime de libertés *ex ante*. La réponse de l'armée dirigée par Oufkir sous les ordres du prince héritier Moulay Hassan (futur Hassan II) a été impitoyable. Le massif rifain a été repris par de lourds bombardements aériens (y compris à l'agent orange comme cela se faisait à l'époque), entraînant la mort de milliers de Rifains. Devenu roi, Hassan II, qui était détesté dans cette région suite à ces événements, et dont la voiture a été caillassée, a décidé de punir le Rif durant tout son règne : aucun investissement public ni aucune visite royale, une ignorance totale de trente-huit ans qui a poussé les Rifains vers l'émigration et la culture la plus rentable, le haschisch, quand les chimistes de la *French connection* démantelée leur ont transféré la technique de fabrication du cannabis.

à guère d'alternative dans la région pour trouver à s'embaucher. Cette immigration rurale en France dans la vigne ou les vergers est un cas rare. Ils sont suivis ensuite par les mineurs de l'Oriental marocain, issus des mines de charbon ou de métaux, au fur et à mesure de leur fermeture ou de leur reconversion. Ceux-ci partent s'employer dans le Nord-Pas-de-Calais, avant de basculer sur la Belgique.

La troisième population est composée de paysans berbères du Sud, les Chleuhs, qui s'installent principalement en région parisienne, notamment dans les usines automobiles qui recrutent massivement. Certains passent au commerce pour alimenter leur communauté en exil, avant d'ouvrir des épiceries pour le grand public comme ils le font au Maroc, surtout quand la grande distribution met à mal en France le petit commerce traditionnel dès les années 1970.

## La grande migration au temps de Hassan II

*Dans les années 1980, la migration des Marocains endigue l'explosion sociale*

Le tournant des années 1980 est très tendu et douloureux au Maroc : c'est la fin des espérances d'après l'indépendance, après deux décennies d'espoirs placés dans le développement du pays. Plusieurs événements tendent d'un coup les situations politique, sécuritaire et économique. Les mauvaises nouvelles s'enchaînent dès 1979. La guerre commencée en 1979 s'enlise au Sahara : elle sera longue, coûteuse et périlleuse. L'État n'a plus les moyens d'embaucher des fonctionnaires à bon compte, ce qui déclenche la crise du chômage des cadres. Le Palais y répond par la conscription obligatoire. En 1980 commence une dure période de sécheresse de cinq ans, causant l'exode de millions de ruraux qui s'entassent dans les bidonvilles périurbains, et déclenche une inflation à deux chiffres. Des centaines de milliers d'enfants errent désormais dans les rues. Cette crise sociale déclenche de violentes émeutes urbaines, à Casablanca en juin 1981, puis en janvier 1984 à Tétouan. La répression est sanglante par deux fois ; seul l'usage de la violence maintient l'ordre dans le pays. La pression migratoire monte d'un coup sur l'Europe, en particulier vers la France.

Le regroupement familial, qui est entré en vigueur en France en 1979, ne tarde pas à servir de soupape de sécurité aux régions les plus en crise. Entre 1975 et 1986 – la France rétablit en effet les visas pour les pays non européens dans le cadre de la loi Pasqua<sup>7</sup> –, la communauté marocaine officielle est passée de 302 000 à

7. À la suite de la vague d'attentats en France menée en 1985 et 1986 par le Hezbollah libanais, le nouveau ministre de l'Intérieur Charles Pasqua fait adopter la « loi du 9 septembre

575 000 personnes (et les femmes, de 20 % à 40 %). L'immigration du travail étant alors fermée – même si elle se poursuit ponctuellement à la demande du patronat – celle-ci est désormais surtout familiale et estudiantine. L'émigration familiale concerne des centaines de milliers de femmes et d'enfants, tandis que quelques milliers d'hommes rentrent au pays après dix ou vingt ans de travail, que d'autres font venir leurs fils pour études, etc. Les jeunes enfants qui naissent en France par dizaines de milliers depuis les années 1980 ont vocation à acquérir la nationalité française (ils disparaissent des statistiques françaises sur les étrangers et les immigrés). Il n'est plus question de rentrer dans un Maroc dont la crise s'intensifie jusqu'à la fin du siècle.

En outre, les années 1980 amorcent une démocratisation relative du baccalauréat et de l'enseignement supérieur au Maroc ; un contingent soutenu d'étudiants s'installe en France, souvent de manière définitive désormais. Les exemples sont légion, pour des raisons économiques et politiques. Un étudiant des classes moyennes n'a plus guère de chances de trouver à s'embaucher au Maroc, surtout s'il n'a pas de « connaissances » personnelles : l'administration a cessé de recruter par des concours au mérite. Par ailleurs, en ces années de plomb, la répression politique s'abat tant sur les étudiants de gauche que sur les islamistes. Ainsi s'installent en France le militant d'extrême gauche et des droits de l'homme Driss el Yazami, auteur de plusieurs expositions<sup>8</sup> et ouvrages sur l'immigration maghrébine en France (il est devenu une figure du régime marocain sous Mohammed VI), ou le jeune islamiste Tarik Oubrou, inscrit pendant un an en médecine, qui crée la première mosquée de Bordeaux en 1984, dont il devient l'imam attitré. En 1989, une poignée d'étudiants parmi les 2 000 étudiants marocains que compte Nancy y créent l'Union islamique des étudiants de France, la première organisation islamique d'étudiants en France depuis l'époque coloniale, mais d'obédience islamiste cette fois. Persécutés au Maroc, les Frères musulmans font souche en France, où ils trouvent une assistance et des conseils venus d'autres pays islamiques.

Face à l'impossibilité de rentrer au Maroc pour des raisons économiques et politiques, cette émigration, qui se renforce d'année en année, bascule vers les pays voisins de la France. Après la Belgique, c'est le tour des Pays-Bas : plus d'un million de Marocains vivent dans ces deux pays au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Puis, dans les années 1990, l'émigration marocaine déborde vers l'Espagne (essentiellement Andalousie et Catalogne), puis sur le nord de l'Italie.

---

1986 sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France » (qui rétablit notamment le droit d'expulsion des étrangers et durcit les conditions d'entrée des immigrés).

8. « Au miroir de l'Autre. Immigration en France et en Allemagne », à Francfort en mai 1993, et « Générations. Un siècle d'histoire culturelle des Maghrébins en France » à Lyon en mai 2009.

Dans les années 1980, ce million de départs des régions les plus pauvres du Maroc, d'une part, et dans les milieux politiques contestataires, de l'autre, permettent de soulager une pression que la situation marocaine rend explosive.

### *Le Maroc de l'extérieur au secours du Rif et de l'Oriental*

Plusieurs régions marocaines deviennent en quelques années les grandes pourvoyeuses de l'immigration marocaine en France et en Europe. Il faut distinguer les familles des couches populaires, souvent issues du Maroc périphérique, qui exportent des ouvriers et des marchands, de l'émigration estudiantine, qui vient à l'inverse des villes possédant lycées ou universités : là se trouve le Maroc central et des grandes villes, que Lyautey a désigné comme le « Maroc utile ». Parmi ces étudiants, il faut distinguer trois catégories : les enfants de l'aristocratie et des familles bourgeoises qui dirigent et possèdent le Maroc, dont le nombre relatif décroît peu à peu, et dont l'avenir est assuré au Maroc ; les enfants de fonctionnaires et de familles lettrées des classes moyennes, souvent boursiers d'excellence, appelés à s'installer en France du fait de la crise marocaine ; et les jeunes militants, réfugiés politiques ou islamistes, parfois berbéristes, issus des classes moyennes et populaires.

Mais la grande immigration populaire provient pour l'essentiel des régions du Maroc périphérique : l'Oriental à la frontière algérienne, le Rif, le Moyen-Atlas, et le grand sud des montagnes (Atlas et Anti-Atlas) et du Sous. Ces régions, après leur désarmement par l'armée coloniale, avaient inventé des débouchés économiques et sociaux pour leurs jeunes hommes : les mines dans l'Oriental et le trafic frontalier avec l'Algérie ; la viticulture en Oranie pour les Rifains, puis un début d'émigration vers l'Europe ; l'emploi militaire dans le Moyen-Atlas ; le commerce de détail et de gros pour les hommes du Sud, qu'accompagnent des migrations vers Agadir et Casablanca. Or, des années 1960 aux années 1980, toutes ces opportunités et activités entrent en crise. L'Oranie se ferme aux Rifains quand Boumediene arrache les vignes au début des années 1970. Nombre de Rifains s'étaient aussi embauchés dans les mines de l'Oriental qui ferment peu à peu dès les années 1980. Or, depuis 1959, Hassan II a puni le Rif en y suspendant tout investissement public, imposant aux Rifains de se tourner vers la culture localement légale du haschisch, et de s'expatrier à la recherche d'emplois (agricoles, miniers, puis dans l'exportation du précieux végétal transformé en pâte depuis la fin des années 1970). L'Oriental voisin souffre des mêmes maux avec la fin des mines, à quoi s'ajoute la fermeture de la frontière avec l'Algérie de 1975 à 1988, puis depuis 1994. Cette région frontière étant devenue cul-de-sac, l'unique moyen de s'en sortir est de partir.

Plus au sud, le Moyen-Atlas pâtit du tarissement des recrutements dans l'armée, surtout après les années 1980, avec le service militaire puis la fin de la guerre active au Sahara. Enfin, le sud du pays est laminé par la grande sécheresse des années 1980 (aggravée par la mauvaise gestion de l'eau), qui transforme la fertile région du Sous en terre famélique. Les commerçants de la région, organisés en réseaux ethno-familiaux, déjà répandus dans tout le Maroc avec leurs épiceries, partent à la conquête des marchés français et européens dans les années 1980. Il s'agit aussi désormais de fournir en produits marocains (vêtements, meubles, ingrédients et épices, articles religieux) la grande émigration marocaine en Europe, et d'importer en échange des biens d'Europe.

La mise en place de cette émigration massive vers l'Europe a évité l'embrassement du pays. Elle a permis de passer le pic de la transition démographique et de la guerre au Sahara, puis de la crise économique et politique (émeutes de Fès en 1990). Accepté par Mitterrand puis par l'Europe, ce flux migratoire suscite en retour des revenus de transferts de plus en plus importants qui permettent à des familles de rester dans les campagnes, en survivant grâce à ces revenus. Des régions de l'Anti-Atlas, du Sous, du Rif ou de l'Oriental sont irriguées par ces flux qui atteignent des milliards de dollars par an à la fin des années 1990.

### La pression croissante de l'émigration illégale jusqu'en 2001

Toutefois, cette émigration de masse des années 1980 et 1990 est de plus en plus complexe. En effet, après l'instauration des visas pour la France à l'automne 1986, puis le durcissement des conditions d'obtention en 1995 (certificat d'hébergement et revenu minimum), l'Europe de Schengen entre en vigueur en mars 1995. Elle impose, pour les Africains en général, l'obtention d'un visa unique pour débarquer sur le sol européen. La démarche, quoique bureaucratique, aboutit pour les personnes les plus aisées et les professionnels, soit moins de 10 % de la population. Pour les autres, il n'y a plus beaucoup d'options légales : les visas pour études, le regroupement familial – que l'Europe a adopté – et les réfugiés politiques, une catégorie encore rare, et les visas de travail – y compris saisonniers. Toutes ces catégories montent au cours des années 1990, en particulier le travail agricole saisonnier des Rifaines en Andalousie.

Mais la nouveauté d'alors, c'est la montée en puissance de l'émigration clandestine, qui devient une migration de masse avec l'entrée en vigueur de Schengen. Entre 1996 et 2001, elle culmine à 200 000 passages par an en provenance du Maroc sur les *pateras* (barques) du détroit de Gibraltar, même si les autorités espagnoles en renvoient plus de la moitié au Maroc. Déjà, près de 17 000 personnes disparaissent dans les flots du détroit, à moins que leurs corps ne soient rejetés

sur les côtes. L'immense majorité des passagers sont marocains, mais des fractions sont composées d'Algériens (fuyant la guerre civile) et de la première vague d'Africains subsahariens remontés depuis l'Algérie. Cette émigration est essentiellement composée de jeunes, dont de nombreux diplômés chômeurs, qui fuient la pauvreté et l'absence de travail, mais aussi la misère sexuelle dans une société où il est presque impossible de se marier sans emploi.

Durant ces années 1990, cette émigration marocaine de masse est acceptée par des gouvernements européens bienveillants en dépit de son caractère clandestin, et des infractions aux lois européennes. Jacques Chirac, élu président en 1995, veut faciliter la fin de règne de son ami Hassan II, et préparer une succession en douceur. Les autorités espagnoles font quant à elles passer dans leur pays les immigrés de 0,3 à 5,2 millions de personnes, entre 1986 et 2002, dont près de 10 % de Marocains. Ceux-ci s'installent surtout en Andalousie et à Barcelone. Il est possible que José Maria Aznar ait fait le même calcul que Jacques Chirac, puisque des centaines de milliers de Marocains s'installent pour la première fois dans l'Espagne moderne, où ils sont régularisés lors de grandes vagues dans les années 1990, et plus encore en 2005 sous José Luis Zapatero.

Un événement extérieur clôt cette période au début du règne de Mohammed VI. Le 11 septembre 2001 crée un tel traumatisme mondial que, du jour au lendemain, l'émigration s'interrompt dans le détroit. Les autorités marocaines, jusqu'alors très peu regardantes, ont d'un coup repris le contrôle d'une situation qui en semblait dépourvue. La prise de conscience que l'immigration incontrôlée peut être vecteur de transports de fonds, d'armes, d'apprentis ou de maîtres en terrorisme a eu les mêmes conséquences qu'en 1994 avec l'Algérie (la frontière avait alors été fermée suite à un attentat islamiste à Marrakech). La preuve est d'ailleurs apportée en 2004 par les tragiques attentats de Madrid qui sont l'œuvre d'islamistes marocains.

La séquence des années 1990 est close. En vingt ans, les Marocains de l'étranger sont passés de moins d'un million de personnes à près de 5 millions, et de solides communautés sont désormais installées dans une demi-douzaine de pays d'Europe. Le Maroc est devenu dépendant des revenus rapatriés par ses émigrés, hormis les revenus de la distribution du cannabis en Europe de l'Ouest. Il n'en a pas pour autant fini avec son émigration ni avec sa diaspora.

## **Émigrés, migrants et migrations, un enjeu capital pour Mohammed VI**

### *Le suivi et la prise en charge des MRE par le Palais et les autorités*

L'arrivée de Mohammed VI à la tête de l'État marocain à l'été 1999 ne tarde pas à changer la donne vis-à-vis des émigrés, officiellement appelés les MRE, « Marocains résidant à l'étranger ». Mohammed VI et ses conseillers ont vite

compris qu'ils ne pouvaient plus ignorer l'énorme diaspora marocaine à l'étranger pour diverses raisons aussi importantes les unes que les autres.

La première tient aux transferts monétaires officiels et officieux considérables que suscite annuellement cette diaspora (*infra*). La seconde raison est que cette diaspora n'est pas temporaire – ce que Hassan II avait toujours voulu croire – mais irréversible, tout au moins pour une grande partie d'entre elle. Il y a donc un risque d'oubli du Maroc que les autorités combattent avec vigilance, afin d'entretenir la flamme de la marocanité. La troisième est que cette diaspora, pour partie travaillée par l'islam politique, constitue une menace pour le pays et pour les intérêts marocains à l'étranger, ainsi que l'ont démontré les attentats de Madrid et plus tard de Paris et Bruxelles. Hassan II et son ministre de l'Intérieur, Driss Basri, avaient pris conscience de ce phénomène depuis la guerre civile algérienne des années 1990, raison pour laquelle ils se sont intéressés de près à l'encadrement religieux et policier des émigrés en Europe, là où on a bien voulu les laisser agir discrètement, en France et en Espagne, à l'inverse de la Belgique et des pays d'Europe du Nord. Dès le début de son règne, Mohammed VI promet une réforme de la Constitution (qui eut finalement lieu en 2011), dans laquelle il promet le droit de vote aux élections législatives nationales aux MRE ; la promesse ne fut jamais tenue par peur du radicalisme islamique.

La quatrième raison est que le Maroc a découvert que sa grande diaspora a dégagé des élites très en vue dans leurs pays d'accueil, et que les autorités ont compris qu'elles pouvaient en tirer profit dans le cadre du *soft power* à la marocaine. Le royaume a mis en avant ce concept depuis les années 2000, et il l'utilise avec grand profit. Des centaines d'élus et de maires, de députés, de sportifs, d'acteurs et de comédiens, de journalistes et d'écrivains, d'imams et de chanteurs ou amuseurs... constituent un vivier très intéressant pour les autorités. La méritocratie européenne a fait émerger ces figures issues des classes populaires qui auraient souvent été condamnées à l'échec ou à l'anonymat au Maroc : s'étant illustrées en Europe, elles bénéficient de la sollicitude du palais royal de Rabat qui n'hésite pas à les utiliser et à les promouvoir à son profit. Tel élu en France ou en Espagne reçoit des terres, des privilèges voire un sursalaire ; leur accès au palais royal et au roi est facilité, ce qui représente un honneur insigne pour des enfants du peuple et de la paysannerie marocaine qui n'auraient jamais pu imaginer une telle promotion.

Élus, imams et intellectuels bénéficient de l'assistance économique et financière du Palais, du soutien de son appareil diplomatique (et parfois policier), afin de s'attacher leur fidélité. Ces figures sont utilisées à la fois comme des ambassadeurs du Maroc, et comme des agents de son influence à l'étranger. En France ou aux Pays-Bas, où les Marocains représentent une part importante des immigrés, l'influence de ces cercles est devenue considérable au fil des décennies. Tout le champ politique français, tous les cercles intellectuels, médiatiques et d'influence

sont investis de la sorte. En outre, le palais de Rabat est toujours prêt à aider ses expatriés influents, à financer leurs soins, leurs obsèques, ou à prendre en charge leurs frais de justice, d'avocat et de représentation.

Au début de son règne, Mohammed VI avait refait de fond en comble le port de Tanger et les car-ferries pour accueillir décemment au pays les MRE en vacances. Puis il a créé un ministère délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration (Marocains-du-monde-MCMRE), avec pour mission de prendre en charge et de surveiller ces populations. Vingt ans plus tard, il utilise sans complexe leurs élites (voire leurs électeurs dans les scrutins européens), avec une attention spéciale pour les Juifs d'exception originaires du Maroc, qui lui procurent beaucoup d'externalités positives.

### *Le poids considérable de la diaspora dans l'économie marocaine*

Dans les années 2010, le revenu officiel de la diaspora s'accroît régulièrement (7,4 milliards en 2018), ce qui place le Maroc au deuxième rang des pays MENA<sup>9</sup> et au troisième rang des pays africains. Avec 6,5 % du produit intérieur brut (PIB) marocain, cela en fait la deuxième ressource en devises du pays après le tourisme (supérieure aux produits du phosphate, aux investissements extérieurs directs, aux exportations agricoles et industrielles, etc.). Or une partie non négligeable des transferts n'apparaît pas dans les statistiques, qu'il s'agisse des rapatriements de devises illicites liés au narcotrafic ou à la contrebande (1,5 milliard de marchandises entrent par an au Maroc depuis les deux enclaves espagnoles du nord à dos de femme au quotidien). De ce fait, les revenus des MRE, qui sont aussi en partie comptabilisés dans les revenus liés au tourisme, sont incontestablement la première ressource nationale du royaume. Cet argent contribue à sa stabilité financière, ce qui justifie amplement toute l'attention que portent les autorités aux Marocains de l'étranger. Un effondrement de ces ressources plongerait le Maroc dans de très grosses difficultés financières.

Mais ce qui est vrai au niveau macroéconomique l'est plus encore au niveau microéconomique et régional. Dans la réalité, des régions entières du Maroc survivent grâce à l'argent de la diaspora : des centaines de villages et de petites villes, le plus souvent dans les régions déshéritées, dépendent des transferts des MRE. Le cas du Rif est exemplaire. Les émeutes de 2017 ont dévoilé la crise structurelle qui frappe cette région du nord du Maroc si longtemps abandonnée. La paysannerie rifaine qui cultive près de 70 000 hectares de haschisch reçoit pour prix de son labeur environ un milliard de dollars. Cette fraction du marché du

9. Acronyme anglais de Middle East and North Africa region.

cannabis national représentant de 5 à 10 % du prix final du produit à la revente en Europe. Mais toute la région bénéficie des rapatriements de devises liés à cette activité : transferts directs rapatriés par les MRE concernés, contrebande en provenance d'Espagne, marchandises d'Europe rapportées par les MRE, tourisme, investissements dans l'immobilier, l'hôtellerie et le commerce, etc. La production et le commerce du cannabis procurent *in fine* plusieurs milliards de dollars à cette région déshéritée et très peuplée. Le soulèvement du Rif de 2017 succède au blocage de l'émigration clandestine et légale qui a frappé le Maroc depuis la crise espagnole de 2009-2010, puis aux conséquences de la crise migratoire syrienne de 2015. Coïncée au Maroc, une partie de la jeunesse rifaine est entrée en rébellion sociale et politique, ce qui démontre en creux le poids de l'émigration.

Mais d'autres régions sont très dépendantes des revenus des MRE, à l'émigration et aux flux économiques qu'elle suscite : les régions de l'Oriental et du Sud, en particulier le Sous et l'Anti-Atlas. L'Oriental est directement connecté au Benelux et au Nord-Pas-de-Calais. Les autorités ont construit dans les années 2010 un énorme aéroport international à Oujda, ainsi qu'un centre international de conférences destiné au soufisme près de Berkane, afin d'inciter des centaines de milliers de fidèles et d'expatriés à revenir en vacances ou en pèlerinage dans la région. Ces véritables « éléphants blancs » ne passent pas inaperçus dans une région assez déshéritée où manquent les infrastructures de base destinées à la population, et plus encore les activités économiques.

Dans le sud du pays, en pays chleuh, la densité des liens économiques avec la diaspora est tout aussi dense. S'y mélangent les réseaux commerciaux en diaspora, les liens touristiques, les activités de transport et d'exportation, les échanges matrimoniaux, religieux et monétaires. Nombre de vieux MRE rentrent au pays après avoir laissé femmes et enfants en Europe, et fondent une nouvelle famille avec une jeune femme sur place, le revenu de la famille étant assuré par leurs pensions, ce qui nécessite des allers-retours avec l'Europe. Dans ces régions très pieuses, assez conservatrices et très commerçantes, tout un artisanat travaille pour les produits de base de la diaspora, et pour alimenter les commerces et les restaurants marocains en Europe, qui sont souvent tenus par des artisans de ces régions. Des secteurs entiers de ces régions vivent du tourisme autour des spots d'Agadir et d'Essaouira, comme la montagne qui, dans cette partie du territoire marocain, est pleinement intégrée au tourisme européen de marcheurs, de motards et de randonneurs, de pilotes de course automobile et autres raids de 4x4, etc. Une véritable intégration économique lie la diaspora, les touristes et les réseaux des MRE, en dehors des États. Ces régions pauvres sont aussi des lieux de prostitution et de tourisme sexuel polarisés par Marrakech et Agadir, non sans prolongements vers Barcelone ou Paris.

*Le Maroc et la gestion des flux de migrants, une arme de politique internationale*

Le Maroc doit enfin à sa situation géographique d'isthme africain aux portes de l'Europe d'être un des rares points de passage entre les deux continents. Après l'arrêt brutal de l'immigration clandestine en 2001, celle-ci a peu à peu repris sous différents aspects, au gré des conjonctures, d'autant que la pression migratoire en provenance de l'Afrique subsaharienne ne s'est jamais démentie. Mais jusqu'en 2016 tout au moins, le Maroc a endigué les migrations en provenance de son territoire. Il y a été incité par le terrorisme qui a pris une ampleur inégalée sur son sol (attentats en 2003, 2007, 2011), mais aussi en Europe à l'initiative de ses ressortissants, fussent-ils nés en Europe ou y résidant (2004, 2015, 2016, 2017 en Catalogne, etc.), sans parler des 1 500 à 2 000 ressortissants du Maroc partis faire le djihad en Syrie. On n'est plus là dans l'émigration, mais les autorités marocaines sont contraintes de surveiller très sérieusement leur frontière dans les deux sens.

Il en va différemment avec la pression migratoire africaine. Depuis les années 1990, le Maroc abrite une communauté croissante d'immigrés subsahariens. Elle est composée d'une part de dizaines de milliers d'étudiants qui n'ont pas vocation à rester après leurs études, et, d'autre part, de migrants en transit vers l'Europe. Ceux-ci peuvent venir d'Algérie, mais aussi à certains moments du Sud *via* la Mauritanie, d'où ils se lancent vers les îles Canaries (vers 2002-2006 surtout) ou vers le Maroc. Tous tentent de se diriger vers Tanger et le détroit. Des milliers d'entre eux s'entassent dans les villes du nord, voire campent dans les montagnes et les forêts à proximité des villes espagnoles de Ceuta et Melilla. Depuis le début des années 2000, ils tentent régulièrement des assauts sur ces villes, et certains parviennent à passer en *pateras* ou à monter sur les bateaux à Tanger. Tout cela est de plus en plus complexe, obligeant les autorités policières, militaires et douanières marocaines à des interventions régulières. Certains jours, les unités locales aident les migrants à traverser pour s'en débarrasser (notamment en distribuant des canots ou des bouées). À d'autres, ils organisent des sortes de rafles pour les renvoyer vers l'Algérie ou vers le Sahara, ce qui attire des ennuis au Maroc

Or, le Maroc a une politique africaine qui a été menacée par ces raidissements, et les Espagnols comme les Algériens protestent et rendent ces renvois de plus en plus difficiles. Le roi a alors pris la décision inédite, en 2014 puis en 2016, de régulariser plusieurs dizaines de milliers d'entre eux sur son sol. En réalité, depuis le début du siècle, le Maroc, comme ses voisins du Maghreb, est devenu une terre d'immigration de Subsahariens. Cela reste modeste, mais la population noire africaine au Maroc doit approcher les 100 000 Subsahariens désormais, qui exercent souvent des fonctions marchandes ou subalternes. Cela crée parfois de vives tensions dans certaines villes, mais ils font désormais partie du paysage urbain.

Lorsque les autorités italiennes, tunisiennes et libyennes ont repris le contrôle du détroit de Sicile et de leurs frontières à partir de 2016-2017, une partie du flux subsaharien a été orientée par les passeurs vers le nord du Maroc. Or, en 2017, le Maroc est aux prises avec la révolte du Rif, ce qui incite les autorités à relâcher le contrôle du littoral. Il s'agit aussi de faire baisser la tension en fermant les yeux sur des départs. Des *pateras* reprennent du service vers l'Espagne, et la pression monte sur les enclaves. En trois ans (de 2016 à janvier 2019), 80 000 clandestins ont ainsi traversé le détroit (dont des milliers de mineurs), non comptés ceux qui sont renvoyés par les Espagnols. Marocains et Subsahariens se partagent barques et voyages [Cembrero, 2018]. Les conséquences en Espagne ayant été politiquement rapides, avec la renaissance d'un parti d'extrême droite, Vox, en Andalousie et, par voie de conséquence, la victoire des droites et du centre dans cette région en 2018, le Maroc a repris depuis février 2019 une politique de contrôle vigilante. Fin 2018, l'Europe a promis au royaume 148 millions d'euros supplémentaires à cette fin, ce qui a eu pour effet de faire chuter d'un coup les passages. Demeure néanmoins la tentation, *via* les enclaves espagnoles, de maintenir la pression sur l'Espagne en cas de tensions entre les deux pays – ce qui a souvent été pratiqué. Dès que les Marocains regardent ailleurs, des milliers de Subsahariens se lancent à l'assaut de ces petites villes désormais ceinturées comme des prisons.

Avec sa diaspora de sept millions de personnes outre-mer et son chômage de masse, le Maroc aimerait améliorer sa situation. Mais, déjà, la poussée transsaharienne change radicalement la donne, l'obligeant à réinventer sa politique. Pour le Maroc des migrations, une nouvelle séquence commence.

### Bibliographie

- BELBAH M. et VEGLIA P. (2003), « Pour une histoire des Marocains en France », *Revue Hommes et Migrations*, n° 1242, « Marocains de France et d'Europe », p. 18-31.
- BENSIMON A. (1991), *Hassan II et les Juifs. Histoire d'une émigration secrète*, Seuil, Paris.
- CEMBRERO I. (2018), « L'Espagne, nouvelle terre promise de la jeunesse marocaine », *Orient XXI*, 15 novembre 2018.
- GALLISSOT R. (1963), *L'Économie de l'Afrique du Nord*, PUF, « Que sais-je ? », Paris.